

CHAPITRE 3

DE LA PRIVATION À L'EXCLUSION SOCIALE, EN PASSANT PAR L'ACCUMULATION DES HANDICAPS

La pauvreté peut être considérée d'abord d'un point de vue des ressources économiques, mais la prise en compte de la reproduction physique des personnes ne saurait épuiser le sujet : d'autres dimensions s'avèrent pertinentes. Déjà l'affranchissement de la seule reproduction physique a permis d'introduire la notion de pauvreté relative, car le seuil fixé permettait, à un certain niveau, de rendre compte des besoins matériels et immatériels nécessaires à la vie en société. Afin de saisir de façon « rapprochée » ces diverses facettes de la mise en marge de la société ou des laissés-pour-compte de la société, on a recours à la notion de *deprivation* (privation).¹ Cette notion permet de cerner de plus près les désavantages multidimensionnels qu'éprouve une partie de la population.

CUMUL DES DÉSAVANTAGES (HANDICAPS)

Les études sur la privation mettent le focus sur les formes économiques des désavantages, mais très tôt elles s'intéressent aux désavantages se rapportant à la qualité de l'habitation ou à l'insuffisance des conditions d'existence des ménages.² La faiblesse des revenus ne saurait épuiser la question. On constate au départ que les plus désavantagés dans la société connaissent

¹ Barnes, Matt, *Social exclusion in Great Britain : an empirical investigation and comparison with the EU*, Aldershot, Ashgate, 2005, p.10 et s.

² Barnes, Matt, « Social exclusion and the life course », in *Poverty and social exclusion in Europe*, Matt Barnes et al. (dir.), Cheltenham/Northampton, Edward Elgar Pub, 2002, p. 3-31.

une multitude de désavantages concurrents. C'est le cumul des désavantages qui est aggravant ; par exemple, on peut avoir un revenu faible, mais si cela s'accompagne de conditions d'habitation insalubres, il y a là une situation aggravante dont il faut tenir compte.

Les travaux sur le sujet tendent à souligner que l'insuffisance de revenu s'accompagne d'autres manifestations de désavantages ou de handicaps sociaux ; s'il faut faire une gradation de la misère, on pourrait être tenté d'affirmer que ceux qui cumulent les handicaps sont les vrais pauvres.³ La notion de privation viendrait souligner le manque de ressources financières, combiné à une déficience d'autres ressources matérielles, jugées nécessaires pour atteindre la définition sociale du minimum de la subsistance physique et des conditions de vie normale dans une société donnée. La pauvreté ne se réduit pas à avoir un revenu faible : cela consiste également, en raison de l'insuffisance de revenu, à ne pas disposer de biens jugés nécessaires pour participer à la société.

La notion de privation permet une instrumentation en ce sens qu'elle conduit à « mesurer » les privations dans leurs diverses déclinaisons.⁴ Ces mesures peuvent être établies plus ou moins sur un continuum, allant de sévérité extrême jusqu'à faible privation, en passant par modéré, etc. On va considérer une série de « biens » : alimentation, eau potable, équipements sanitaires, santé, habitation, éducation, information et accès aux services. Ce sont les critères qui ont été retenus au Sommet

³ Gordon, David, « The international measurement of poverty and anti-poverty policies », in *World poverty: New policies to defeat an old enemy*, Peter Townsend et David Gordon (dir.), Bristol, Policy Press, 2002, p. 16-19.

⁴ Barnes, Matt, « Social exclusion and the life course », in *Poverty and social exclusion in Europe*, Matt Barnes et al. (dir.), Cheltenham/Northampton, Edward Elgar Pub, 2002, p. 4.

mondial sur la pauvreté organisé par l'UNICEF en 1997, ils font référence aux besoins humains de base, qui vont au-delà du revenu et tiennent compte de conditions de vie et de l'accès aux services.⁵

D'autres critères peuvent être avancés, spécifiquement pour les sociétés développées. Pour une part, la mesure directe de certaines conditions de vie sera opérationnalisée de telle manière que seront pris en compte :⁶ l'incapacité de payer les factures pour des biens essentiels, la nécessité de vendre ou mettre en consigne un bien, le besoin d'emprunter de l'argent à un membre de la famille ou à un ami, le manque de nourriture, l'incapacité de chauffer la maison, etc. D'autres sources⁷ proposeront de retenir des dimensions définies dans les termes suivants : contraintes budgétaires, retards de paiement, restrictions de consommation et logement.

Avec cette approche centrée sur la privation (*deprivation*) on a un concept multidimensionnel, basé sur les besoins physiques, mais aussi sur les besoins matériels et statiques, on a également une mesure directe, basée sur les résultats, en tenant compte des ressources monétaires et non-monétaires.

⁵ Gordon, David, « The international measurement of poverty and anti-poverty policies », in *World poverty: New policies to defeat an old enemy*, Peter Townsend et David Gordon (dir.), Bristol, Policy Press, 2002, p. 16-19

⁶ Saunders, Peter et Laura Adelman, « Income Poverty, Deprivation and Exclusion: A Comparative Study of Australia and Britain », *Journal of Social Policy*, vol. 35, n°4, 2006, p. 559-584; Layte, Richard et Christopher T. Whelan, « Cumulative disadvantage or individualisation? A comparative analysis of poverty risk and incidence », *European Societies*, vol. 4, n°2, 2002.

⁷ France. *Le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*. Paris: Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale & La Documentation française, 2008. p. 42 et s.

Le caractère multidimensionnel, l'intérêt pour les conditions de vie qui dépassent les seuls besoins de subsistance, et la considération large des déficits ou désavantages des personnes et familles font de la *privation* une notion qui souligne les limites de la notion de pauvreté — même relative — et qui élargit la cible et les dimensions qui permettent de caractériser les laissés-pour-compte dans la société. En ce sens, au plan de la méthode, dans l'appréhension conceptuelle et dans le mode d'appréhension et la saisie de la réalité, la privation fait objectivement le pont entre les travaux en termes de pauvreté et ceux définis en termes d'exclusion sociale. Il ne s'agit pourtant pas de la maturation de la même approche. Il n'y a pas d'évolution linéaire d'une notion à l'autre, mais une variation dans l'approche et l'ouverture relative du spectre pour traiter des personnes et familles au bas de l'échelle. La notion d'exclusion, par exemple, mettra moins l'accent sur le dépouillement en termes de ressources monétaires que sur la mise en marge de la société. Même si les inspirations ne sont pas les mêmes, on peut suggérer que ces notions sont en dialogue.⁸

LA « NOUVELLE PAUVRETÉ » ET L'EXCLUSION SOCIALE

Avec les années 1980, on assiste dans les pays occidentaux à la fin d'un modèle social de développement qui avait en son centre la croissance de la richesse et sa redistribution selon des règles non exemptes de conflits sociaux, mais finalement assez bien reconnues et établies. La précarité d'une partie de plus en plus importante de la population conduit à poser des jugements sociologiques sur les causes et les conséquences de cette cassure dans la trajectoire sociale. Le constat est brutal : une partie

⁸ Da Cunha, Antonio, « Pauvreté et exclusion sociale: des concepts à leur mesure. Une approche plurielle », in *Quel avenir pour l'exclusion ?*, Marc-Henry Soulet et D. Avramov (dir.), Fribourg, Academic Press Fribourg, 2004, p. 29-43.

importante de la population se situe dorénavant en marge des cadres sociaux et du modèle de développement dominant.

La nouvelle pauvreté s'attaque à des personnes qui normalement auraient trouvé une place dans la société, mais qui sont dorénavant en marge ou devenus inutiles socialement. Cette nouvelle pauvreté soulève des enjeux sociaux inédits. Et c'est pour en traiter, dans toute leur spécificité, que la notion d'exclusion sociale a été avancée. Cette notion est apparue d'abord en France pour témoigner d'une réalité sociale marquée par un processus de désagrégation des rapports de soi aux autres. L'accent est mis sur une compréhension dynamique et multidimensionnelle de la cassure du lien social. On peut dire que l'exclusion sociale pose en négatif les enjeux sociaux que sont l'intégration sociale et la cohésion sociale ; on veut rendre compte par là d'un processus multidimensionnel qui se situe dans le temps long, supposant la persistance de désavantages qui compromettent la participation à la vie sociale.

L'« exclusion sociale » a une vocation kaléidoscopique étant réfractée tantôt comme paradigme, ou projet de politiques ou encore discours. Cet usage polymorphe a sans doute favorisé sa diffusion à travers l'Europe et au-delà. La compréhension de l'exclusion sociale débouche souvent sur la nécessité de réformes basées sur une politique d'activation, de mobilisation des personnes refoulées du travail, tout autant que sur la révision des mécanismes de protection sociale. Très tôt cette notion a été appropriée par la Commission européenne et est devenue une référence pour son action : la lutte contre l'exclusion sociale est devenue un maître-mot, notamment à travers la Méthode Ouverte de Coordination (dite MOC). Pour sa part, dès son élection en 1997, le *New Labor* (Royaume-Uni) a

retenu cette notion pour la mettre au cœur de sa politique.⁹

Dans l'environnement intellectuel et politique britannique, l'adoption de ce vocable représente une greffe qui ne va pas de soi. Cette notion est adoptée sans que cela fasse partie du langage courant et encore moins intégrée par les intellectuels, sociologues, etc., alors qu'elle participe à la tradition sociologique française. Pour autant, le nouveau gouvernement Blair entend signifier qu'il n'entend pas revenir sur l'héritage des politiques économiques et sociales de Thatcher, tout en engageant de nouvelles mesures plus ciblées, avec, comme expectative, des résultats vérifiables et qui répondent à des problèmes définis de façon opérationnelle. On ne parle plus d'inégalité de revenu et on met l'accent sur la capacité des citoyens de participer à la vie économique et sociale ; c'est désormais la référence pour parler de justice sociale. En même temps, cela permet de s'engager dans des mesures sociales conditionnelles au nom de l'activation. En parallèle, s'impose une vision moraliste concernant la responsabilité.

Ces quelques remarques illustrent assez bien que les vocables peuvent changer de sens lorsqu'ils passent les frontières. Cela apparaît assez clairement à l'échelle de l'Europe. La terminologie n'existe pas nécessairement dans les différentes langues ; par exemple, le terme inclusion n'existe pas en allemand ou en suédois, à ce que l'on dit. L'environnement institutionnel et les pratiques des acteurs ne correspondent pas nécessairement.

⁹ Ruth Levitas distingue trois variantes dans l'usage de la notion d'exclusion sociale. L'une emprunte un discours axé sur la redistribution, l'autre discours mise sur l'intégration sociale, et la troisième se manifeste par un discours moraliste concernant la sous-classe (*underclass*).

Levitas, Ruth, « What is social exclusion? », in *Breadline Europe: the measurement of poverty*, David Gordon et Peter Townsend (dir.), Bristol, Policy Press, 2000, p. 357-364 ; Levitas, Ruth, *The inclusive society? Social Exclusion and New Labour*, Second Edition éd., New York, Palgrave Macmillan, 2005, p. 7-28; Gordon, David et Peter Townsend, *Breadline Europe: the measurement of poverty*, Bristol, Policy Press, 2000

Cette notion contient en creux l'organisation du marché du travail (en Allemagne l'accent est mis sur la participation de l'entreprise à la formation et la cogestion tripartite, alors que dans les pays scandinaves la concertation sociale joue un rôle de premier plan). Concurrément, les mécanismes de cohésion sociale sont assez différents (alors qu'en Europe du Sud, les liens familiaux, l'économie souterraine, la moindre stigmatisation des chômeurs et place de l'Église dessinent des contours et une acuité aux phénomènes de marginalisation de populations qui sont spécifiques). Ajoutons que le rôle de la matrice protestante façonne la tradition et l'espace culturels de plusieurs pays : conception de l'éthique du travail et conception de la responsabilité individuelle vis-à-vis de la communauté.

LES « COMPRÉHENSIONS » ET LES « VERTUS » DE L'EXCLUSION SOCIALE

Plusieurs versions de la compréhension de l'exclusion sociale coexistent. L'investissement sociologique de la question est inspiré par la conception de la société.¹⁰

Dans une *logique républicaine* (France), la solidarité est mise de l'avant. On constate une rupture des liens sociaux. La solidarité renvoie à un pacte social, à une communauté morale et politique, qui développe des droits, des valeurs, des obligations ; l'État est garant de la cohésion sociale et doit intervenir pour rétablir l'ordre, notamment par des institutions et des politiques. Selon la logique *libérale* (Royaume-Uni), la spécialisation est mise en évidence. L'exclusion vient de la différence entre les individus concernant leurs capacités, leurs aptitudes et leurs

¹⁰ Silver, H, « Exclusion sociale et solidarité sociale: trois paradigmes », *Revue internationale du travail*, vol. 133, n°5-6, 1994, p. 585-638, cité par Estivill, Jordi, *Panorama de la lutte contre l'exclusion sociale. Concepts et stratégies*. Genève: Bureau international du Travail, 2005. 148 p.

intérêts dans les échanges avec la société et le marché. Les choix individuels, les dysfonctionnements du marché, les discriminations, le non-respect de droits ou contrats entre acteurs et institutions sont mis à l'avant-scène. Il n'appartient à l'État que de créer les conditions pour que chaque individu puisse assumer ses responsabilités et éviter toute discrimination. Le modèle de référence social-démocrate peut être qualifié de *monopolistique*. Il relève d'une conception hiérarchique de la société, à savoir que les diverses classes rivalisent pour la maîtrise des ressources, car leur accès est limité et les biens sont répartis inégalement. Ce sont les règles du jeu définies au sommet qui donnent naissance à l'exclusion. Pour sa part, l'État peut compenser par la protection sociale, la création de services et la formulation de droits — individuels et collectifs.

Ces modèles conduisent à des analyses différentes et, tout autant qu'à des perspectives d'action non moins différentes. Les exemples de la France et du Royaume-Uni peuvent illustrer ce propos.¹¹

Il reste que la notion d'exclusion sociale possède plusieurs vertus.¹² Contrairement à la notion d'inégalité (de classe ou de redistribution), l'exclusion sociale s'inscrit dans une perspective horizontale, au sens où on est « in » ou « out », et non verticale. L'exclusion sociale est compatible avec une vision modérée du libéralisme économique, qui met l'accent sur la lutte contre les privations et non contre l'inégalité des ressources. Elle fait appel au devoir républicain : l'exclusion serait un obstacle à la solidarité civique et nationale.

¹¹ Béland, Daniel, « The Social Exclusion Discourse: Ideas and Policy Change », *Policy & Politics*, vol. 35, n°1, 2007, p. 123-139.

¹² Estivill, Jordi, *Panorama de la lutte contre l'exclusion sociale. Concepts et stratégies*. Genève: Bureau international du Travail, 2005, p. 148.

Pour schématiser, il est possible de confronter les connotations liées aux notions de pauvreté et d'exclusion sociale. La pauvreté renvoie à des interventions caritatives, à une idée de manque de ressources matérielles, à un passé que l'on croyait révolu ; le contraire de la pauvreté, c'est la richesse, ce qui signifie que lutter contre la pauvreté pose la question de la répartition. Par ailleurs, les travaux sur la pauvreté donnent une large place à la quantification et ils décrivent, mais n'expliquent pas ; on peut y voir davantage un outil de gestion et non de réforme. À l'opposé, l'intérêt pour l'exclusion sociale s'explique en ce qu'elle dépasse les notions de dénuement, de misère et de pénurie, et met l'accent sur les caractéristiques sociales structurelles, pluriannuelles et dynamiques. Cette notion intègre l'idée de processus et rend compte de façon acceptable de la dimension politique et évacue la question de l'inégalité. L'envers de l'exclusion c'est l'inclusion, ce qui reste flou et peu opérationnel, et en ce sens cela peut sembler pas trop engageant. On peut lutter contre l'exclusion, mais difficilement contre la richesse qui est l'envers de la pauvreté.

L'EXCLUSION : « MOT VALISE » ?

Dans un livre qu'il dirige,¹³ Saül Karsz intitule son chapitre ainsi : « L'exclusion : faux concept, vrai problème ». Pourtant, le livre qu'il dirige s'intitule *L'exclusion, définir pour en finir*. Ce même Karsz souligne que la notion d'exclusion sociale est une métaphore qui est « évocatrice, allusive, suggestive, point démonstrative »¹⁴ Dans sa contribution à ce même livre, Castel affirme : « l'exclusion est une notion complètement molle ».¹⁵

¹³ Karsz, Saül et al., *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2000.

¹⁴ Karsz, Saül, « L'exclusion: faux concept, vrai problème », in *L'exclusion, définir pour en finir*, Saül Karsz et al. (dir.), Paris, Dunod, 2000, p. 160

¹⁵ Robert Castel, « Cadre l'exclusion », in *L'exclusion, définir pour en finir*, Saül Karsz et al. (dir.), Paris, Dunod, 2000, p. 35

Pour leur part, Châtel et Soulet écrivent : « l'exclusion, la vitalité d'une thématique usée ».¹⁶ Le constat s'impose : un malaise existe.

Il est remarquable que les sociologues français aient mis le focus sur la notion d'exclusion sociale, tout en usant d'une panoplie de termes pour désigner le phénomène. La question c'est : comment situer et qualifier la nouvelle population flottante ancrée dans des dispositifs d'assistance et tenue pour une population exclue. On enregistre plusieurs réponses à cette question. Sans en faire l'inventaire, trois exemples illustrent la variété des « postures analytiques ».¹⁷

Pour Serge Paugam, il faut parler de disqualification sociale. L'exclusion résulte de la transformation globale de la socialisation : il y a tendance à *disqualifier* socialement ceux qui n'entrent pas dans la nouvelle logique de la compétence (sans être pour autant être inadapté). La notion centrale de *disqualification sociale* souligne que les assistés sont des gens qui ne participent pas pleinement à la vie sociale. Tous ne sont pas dans la même situation. Les personnes fragiles nécessitent des interventions ponctuelles, alors que les assistés font l'objet d'une intervention régulière. Finalement, une infra-intervention se déploie pour les marginaux. Ces trois situations et les interventions qu'elles provoquent expriment la nature différenciée des difficultés rencontrées.

¹⁶ Châtel, Vivianne et Marc-Henry Soulet, « L'exclusion, la vitalité d'une thématique usée », *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n°2, 2001, p. 175-202

¹⁷ Pour les paragraphes qui suivent, voir : Goguel d'Alondans, Alban, *L'exclusion sociale : les métamorphoses d'un concept (1960-2000)*, Budapest/Paris, Innoval & Éditions l'Harmattan, 2003, p. 57-72 ; Autès Michel, « Tois figures de la déliaison », in *L'exclusion, définir pour en finir*, Saül Karsz et al. (dir.), Paris, Dunod, 2000, p. 1-22.

Ses collègues Gaulejac et Taboada-Leonetti préfèrent parler de *désinsertion sociale*. L'« accent est mis sur le caractère dynamique de l'exclusion dans chacune de ses dimensions (chômage, pauvreté, stigmatisation sociale, dévalorisation, isolement et rupture des appartenances - absence de réseaux de solidarité matérielle et psychologique) ». Plusieurs facteurs sont à l'origine de la désinsertion et mettent en évidence les processus économiques et professionnels, sociaux et relationnels, symboliques et normatifs (exclusion symbolique). La responsabilité individuelle occupe une part de l'explication. Diverses phases sont identifiées : la *rupture* (perte d'emploi, divorce, maladie, accident, etc.), *l'enchaînement des ruptures*, le *décrochage* (utiliser un moyen institutionnel de survie), et la *déchéance* (exclu durable sinon irréversible).

Robert Castel propose d'aborder le phénomène sous l'angle de la *désaffiliation*. Le mode de développement invalide des populations, ces dernières étant considérées comme des surnuméraires ou de normaux inutiles plutôt que des exclus. Tout se passe comme si ces populations étaient dans une société sans y avoir réellement une position et un rôle social déterminés. La désaffiliation signifie aussi rupture du lien social pour des personnes particulièrement démunies. On ne parle pas que de l'économie, mais tout autant du tissu de relations qui contribuent à l'insertion sociale. L'analyse porte sur un processus par lequel se fait la déconnexion économique et sociale des personnes par rapport aux régulations collectives et aux supports collectifs qui doivent intégrer et qui ne le font plus. Ce qui importe, c'est le processus : l'exclusion ne serait qu'une situation limite au terme d'un processus.¹⁸

¹⁸ Robert Castel, « Cadrer l'exclusion », in *L'exclusion, définir pour en finir*, Saül Karsz et al. (dir.), Paris, Dunod, 2000,

Ces approches tentent de cerner l'exclusion sociale dans la trajectoire du modèle de développement contemporain, tout en s'ingéniant à inventer un vocabulaire évocateur qui recèle des cadres interprétatifs distincts. Chaque approche reconnaît un phénomène de désintégration : on est en face de quelque chose qui se défait et qu'il faut reconstruire. Dans tous les cas, l'exclusion est un processus comprenant au moins trois phases : l'entrée, l'installation, l'errance (du hors social, du hors tout). Dans tous les cas, on sort de la sphère exclusivement économique pour traiter de la sphère relationnelle, de la sphère citoyenne et de la sphère identitaire.

Concurremment, l'apparition du thème de l'exclusion sociale sur l'écran radar de la scène intellectuelle britannique a imposé une prise en charge de cette notion.¹⁹ L'appropriation de la problématique est passée par un balayage allant des solides acquis des travaux sur la pauvreté pour établir une filiation intellectuelle crédible menant à la prise en compte du phénomène de l'exclusion sociale. Le champ de référence intellectuelle pour le cadrage de l'exclusion sociale est largement dominé par la question de la pauvreté. Pour aller vite, le parcours peut se résumer ainsi : on part de la pauvreté absolue, on passe par la pauvreté relative, on souligne la privation dans divers domaines, puis on arrive à la notion de handicaps multidimensionnels ou multiples, qui constitue le socle de l'exclusion sociale. Évidemment, le trait est grossi volontairement pour mettre en relief un tracé, qui reste fondamentalement valable même si le raisonnement ne suit pas un parcours aussi linéaire. Ce qui reste clair, c'est que l'exclusion sociale poserait l'idée d'une rupture de la relation entre la société et l'individu.

¹⁹ Pantazis, Christina, David Gordon et Ruth Levitas (dir.), *Poverty and social exclusion in Britain. The millennium survey*, The Policy Press, 2006, p. 29-160.

En ce sens, l'exclusion sociale, c'est la non réalisation des droits civiques, politiques et sociaux, et donc la négation des droits de citoyenneté. Sur ce plan, il y a concordance avec les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale de la France qui pose l'exclusion, dans la foulée de la pauvreté et de la privation, comme engagement sur la difficulté d'accès aux droits.²⁰ Graham Room, auteur britannique influent, considère pour sa part que ce qui est nouveau dans l'exclusion sociale est aussi présent dans les travaux sur la pauvreté et la privation. Pourtant l'exclusion sociale permet, en comparaison avec la pauvreté, une reconfiguration conceptuelle qui relève du déplacement du centre de gravité dans la « thématization » de l'investigation : les handicaps financiers font place à des handicaps multidimensionnels, l'analyse statique devient dynamique, l'intérêt pour les individus et les ménages se tourne vers l'environnement local, la focalisation de l'attention sur la distribution passe aux relations sociales, et ce qui importe c'est la séparation de la société globale.²¹

Pour faire image, retenons que l'exclusion sociale permet de centrer le propos sur une « discontinuité catastrophique » d'avec le reste de la société.

OPÉRATIONNALISER LA NOTION D'EXCLUSION SOCIALE

Les travaux britanniques et, partant, ceux soutenus par la Commission européenne ont cherché à opérationnaliser et

²⁰ France. *Le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*. Paris: Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale & La Documentation française, 2008. 203 p.

²¹ Barnes, Matt, *Social exclusion in Great Britain : an empirical investigation and comparison with the EU*, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 12-13.

instrumenter la problématique de l'exclusion sociale²² afin de resserrer la démarche et de produire des matériaux permettant d'apprécier plus finement le phénomène.

Matt Barnes, par exemple, s'intéresse à plusieurs dimensions de l'exclusion sociale qui vont bien au-delà de la simple déficience de ressources matérielles.²³ La juxtaposition des notions de pauvreté, de privation et d'exclusion sociale met en évidence la différenciation et la distance conceptuelles et l'univers intellectuel dans lequel elles s'expriment, mais, en même temps, elle illustre le « dialogue » qui existe entre elles. Cela se confirme au plan des instruments de mesure ou de la définition des indicateurs qui seront retenus dans l'un ou l'autre cas. Même si cette juxtaposition pêche par schématisme, elle a valeur didactique car, en grossissant le trait, elle définit des zones et des méthodes d'investigation spécifiques, tout autant que des sensibilités pour certaines dimensions des laissés-pour-compte de la société.

L'exclusion sociale est, dans cet ensemble, comprise comme un processus multidimensionnel et dynamique d'exclusion partielle ou totale des systèmes économique, social et culturel qui déterminent l'intégration sociale des personnes dans la société. Investigant cette question de l'exclusion sociale au Royaume-Uni et plus largement en Europe, Barnes identifie une série d'indicateurs de l'exclusion sociale.

²² Barnes, Matt, « Social exclusion and the life course », in *Poverty and social exclusion in Europe*, Matt Barnes et al. (dir.), Cheltenham/Northampton, Edward Elgar Pub, 2002, 164 p.

²³ Barnes, Matt, *Social exclusion in Great Britain : an empirical investigation and comparison with the EU*, Aldershot, Ashgate, 2005,

Tableau 3. 1
Concepts et mesures :
pauvreté, privation et exclusion sociale

	Poverty	Deprivation	Social exclusion
Concept	Uni-dimensional	Multi-dimensional	Multi-dimensional
	Physical needs	Physical needs, Relative material needs	Physical needs, relative material needs, societal participation
	Distributional	Distributional	Distributional, Relational
	Static	Static	Dynamic
Measurement	Indirect	Direct	Direct
	Outcome indicator	Outcome indicators	Outcome indicators, Process indicators, risk factors
	Income resources	Income resources, non-monetary resources	Income resources, non-monetary resources, capability to participate
	Individual, household	Individual, household	Individual, household, community

Source : Barnes, Matt et al., *Poverty and social exclusion in Europe*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar Pub, 2002, p. 7.

À ce propos, sept indicateurs permettent d'approcher l'exclusion sociale : la pauvreté économique, les propriétés matérielles, l'état du logement, les perceptions du voisinage, les relations sociales, la santé physique et la santé mentale.²⁴ De là, il trois figures distinctes de désavantage sont dégagées : la privation économique du ménage, l'exclusion civique au plan personnel et l'exclusion de la santé au plan personnel.²⁵ Cette

²⁴ Barnes, Matt, *Social exclusion in Great Britain : an empirical investigation and comparison with the EU*, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 56.

²⁵ Barnes, Matt, *Social exclusion in Great Britain : an empirical investigation and comparison*

démarche permet une estimation de l'exclusion sociale. Au total, la mesure du désavantage multi-dimensionnel à large spectre montrerait que peu de personnes correspondent à une situation d'exclusion sociale au sens fort du terme.

UNE SITUATION EXTRÊME QUI MASQUE LE PROCESSUS

Dans la mesure où l'exclusion renvoie à un cumul des handicaps posés dans la durée, il devient assez évident que cela touche une partie assez faible de la population des pays européens. Cette conclusion est assez frappante et jette une lumière incandescente sur le parcours suivi dans la définition du problème, non seulement pour sa conceptualisation, mais pour le tracé de son contour.

Rappelons que la notion d'exclusion sociale a émergé dans le discours sociologique pour observer, repérer et expliquer un phénomène de masse de rejet ou de disqualification de franges importantes de la population, en raison du modèle de développement suivi depuis les années 1980. Ce modèle de développement était mis en cause et on relevait un phénomène de masse, au sens où on pouvait dire que nombreux, parmi ceux qui étaient concernés et qui écopaient, ne l'auraient pas été dans une période antérieure. On se disait qu'il y avait un phénomène cumulatif, un processus qui pouvait conduire à des cas extrêmes d'exclusion sociale.

Par contre, ce que montrent Barnes et les études qui se concentrent sur l'aboutissement du processus, donc sur les cas extrêmes en quelque sorte, c'est que, dans ce sens restrictif, l'exclusion sociale ne toucherait qu'une portion limitée de la population. Mais peut-on en rester à cette conclusion pour

with the EU, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 132.

marginaliser (ou secondariser) le phénomène. Il importe sans doute plutôt de se concentrer sur les processus qui participent à la construction sociale de cet aboutissement.

LE CERCLE VICIEUX DE L'EXCLUSION

La compréhension du processus qui mène à l'exclusion sociale fait référence à une série d'enchaînements qui enferme les protagonistes dans un cercle vicieux. Ces enchaînements peuvent être schématisés selon l'ordre suivant.²⁶

Le chômage est un élément déclencheur qui provoque une privation monétaire (vécue sous forme de pauvreté). L'insuffisance de ressources matérielles nuit à la recherche d'emploi et rend plus problématique la participation aux activités sociales. Cette situation nuit aux liens sociaux, voire accroît l'isolement social, et peut être à l'origine de conflits au sein des ménages, et même devenir un facteur d'éclatement du couple. Ces grandes tensions et remises en cause des conditions de vie rendent difficile le maintien du réseau de sociabilité avec les amis, si bien que cumulativement l'isolement social renforce la marginalisation du marché du travail. Ces propositions jouissent d'une certaine cohérence et sont, au moins pour partie, appuyées par les faits, s'il faut en croire des études sectorielles et les principales propositions relevées concernant la multiplication des handicaps et l'exclusion sociale.

Si on revient au plus simple du modèle de l'exclusion sociale, on aurait une spirale des handicaps qui irait selon les séquences suivantes : la marginalisation du marché du travail entraîne une privation financière qui est elle-même porteuse d'un isolement

²⁶ Gallie, Duncan, Serge Paugam et Sheila Jacobs, « Unemployment, Poverty and Social Isolation. Is there a vicious circle of social exclusion? », *European Societies*, vol. 5, n°1, 2003, p. 3-5.

social, ce qui ne peut qu'accroître les difficultés pour revenir au marché du travail. Dans un article lumineux, Gallie, Paugam et Jacobs reviennent sur la présomption de véracité ou de plausibilité de cette spirale. Ils ont entrepris un travail de déconstruction de l'enchaînement afin de juger de la solidité du raisonnement. La question peut se résumer ainsi : est-ce que la boucle est nécessairement bouclée dans ces termes ? Or, il semble que les bouclages soient bien imparfaits.

Plusieurs réserves sont avancées. En se concentrant sur les pays européens, les auteurs sont amenés à conclure qu'il est vrai que le chômage est lié au risque de pauvreté, encore que les institutions exercent une médiation sur cette relation (on le verra dans le prochain chapitre). Par ailleurs, la situation de chômage n'augmente pas en soi le risque d'isolement social, dans la mesure où, lorsqu'il y a isolement, souvent il préexiste au chômage. Il faut prendre en compte que les modèles de sociabilité sont des produits culturels de long terme, ils ont une certaine solidité et peuvent jouer de façon contre-intuitive à l'égard du retour à l'emploi. L'accumulation des handicaps sera surtout le fait de pays où la redistribution est limitée et la sociabilité restreinte. Mais cette jonction renvoie à des architectures sociales bien particulières.

La pauvreté ne favoriserait pas le retour au marché du travail, bien au contraire, ce serait un réel handicap pour ce passage. Par contre, l'isolement social n'aurait pas une relation très nette avec le retour sur le marché du travail. Cela dépend beaucoup de l'organisation sociale et de la solidité des liens, qui peuvent jouer positivement ou négativement selon le cas. S'il faut s'en tenir à l'essentiel, le cercle vicieux aurait pour centre de gravité la pauvreté — en raison de la relation entre le chômage et la pauvreté, puis de nouveau entre la pauvreté et le chômage. Pour sa part, le poids des mécanismes de sociabilité est moins fondés,

car ces mécanismes dépassent et de loin le chômage et ne semblent pas nuire au retour au travail.

Dans la mesure où la pauvreté est le facteur central qui anime la spirale de l'exclusion, la pauvreté devient la cible stratégique prioritaire, de même que, de façon complémentaire, le niveau de protection sociale contre la pauvreté. Pour cela nous conduit à s'intéresser à l'intervention publique. Sans aller beaucoup plus loin à ce stade, on peut souligner qu'un peu partout, dans les pays considérés, on a adopté des politiques actives pour les dispositifs touchant les sans-emploi, et que, même si cette idée d'« activation » est présente partout, elle suit des logiques différenciées.²⁷

²⁷ Dufour, Pascale, Gérard Boismenu et Alain Noël, *L'aide au conditionnel : la contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*, Montréal/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal & P.I.E.-Peter Lang, 2003, 248 p.